

NOUVELLES ANNONCES.

Assemblée du conseil central de Tempérance. Avis du bureau du Monteur Canadien. Règle de cour du circuit de Richelieu.

LE PAYS.

MONTREAL: Jeudi, 5 Juillet 1855.

Le Journal de Québec. Nous avons déjà annoncé l'arrivée de ce journal, en même temps que des ouvrages envoyés, en présent, à l'Institut-Canadien, par l'Institut de France; mais à cette époque nous n'avions pas encore le loisir de parcourir le travail de M. Barthe et nous n'avons pu, avant ce jour, en donner une appréciation.

pas d'autre cause qu'une rivalité de sectes et de nationalités, sans cesse entretenue et sans cesse exploitée par des fanatiques et des ambitieux; nous ne voulons pas dire que les hommes du Journal de Québec sont des fanatiques et des ambitieux.

On lit dans le Journal du 30 juin, le passage suivant: "Non, ne dites point si souvent et si haut, que vous êtes Canadiens et catholiques de cette façon, car selon nous, (écoutez bien, selon la doctrine politique des gens du Pays), il faut que les citoyens politiques qui se partagent la foi des Canadiens se partagent dans les églises et le forum dans les lois, mais qu'ils ne s'occupent jamais sur la scène politique."

Après avoir lu les paragraphes du Journal de Québec, que nous venons de reproduire, ceux de lecteurs de cette feuille, qui ne lisent pas le Pays, pourront croire que nous n'avons pas d'autre but, que de détruire la religion des Canadiens-français et leur nationalité.

Après avoir lu les paragraphes du Journal de Québec, que nous venons de reproduire, ceux de lecteurs de cette feuille, qui ne lisent pas le Pays, pourront croire que nous n'avons pas d'autre but, que de détruire la religion des Canadiens-français et leur nationalité.

Après avoir lu les paragraphes du Journal de Québec, que nous venons de reproduire, ceux de lecteurs de cette feuille, qui ne lisent pas le Pays, pourront croire que nous n'avons pas d'autre but, que de détruire la religion des Canadiens-français et leur nationalité.

Après avoir lu les paragraphes du Journal de Québec, que nous venons de reproduire, ceux de lecteurs de cette feuille, qui ne lisent pas le Pays, pourront croire que nous n'avons pas d'autre but, que de détruire la religion des Canadiens-français et leur nationalité.

trigues au moyen desquelles on avait, de longue main, préparé une occasion de vengeance pour les jours-crochets qui se repaissaient des douleurs d'un peuple opprimé.

Il n'est pas possible d'être plus méchant sans esprit, que ne l'a été le Journal de Québec avec nous en expliquant de la sorte les paroles du Pays. Le Journal a beau être méchant, il ne nous fléchira pas. Nous continuerons à soutenir de sang-froid les principes de politique canadienne que nous avons toujours défendus et que nous croyons les meilleurs.

Le Journal de Québec nous donne pour amis intimes MM. Brown et Mackenzie. Sur le terrain où nous sommes placés maintenant, il n'y a rien de commun entre nous et MM. Brown et Mackenzie. Si nous voulions, de notre côté, établir un parallèle entre les hommes du Journal de Québec et les hommes du Globe, dont M. Brown est le rédacteur en chef, il nous serait facile de l'établir.

Le Canada reconquis par la France. Par J. G. Barthe, membre de l'Institut-Canadien—Paris, 1855.

Le titre que M. Barthe a donné à son ouvrage serait peut-être de nature à donner lieu à quelque méprise sur son caractère; mais dans la préface, il nous apprend que ce n'est pas un roman, mais un ouvrage sérieux.

Le titre que M. Barthe a donné à son ouvrage serait peut-être de nature à donner lieu à quelque méprise sur son caractère; mais dans la préface, il nous apprend que ce n'est pas un roman, mais un ouvrage sérieux.

Le titre que M. Barthe a donné à son ouvrage serait peut-être de nature à donner lieu à quelque méprise sur son caractère; mais dans la préface, il nous apprend que ce n'est pas un roman, mais un ouvrage sérieux.

Le titre que M. Barthe a donné à son ouvrage serait peut-être de nature à donner lieu à quelque méprise sur son caractère; mais dans la préface, il nous apprend que ce n'est pas un roman, mais un ouvrage sérieux.

Le titre que M. Barthe a donné à son ouvrage serait peut-être de nature à donner lieu à quelque méprise sur son caractère; mais dans la préface, il nous apprend que ce n'est pas un roman, mais un ouvrage sérieux.

Le titre que M. Barthe a donné à son ouvrage serait peut-être de nature à donner lieu à quelque méprise sur son caractère; mais dans la préface, il nous apprend que ce n'est pas un roman, mais un ouvrage sérieux.

Le titre que M. Barthe a donné à son ouvrage serait peut-être de nature à donner lieu à quelque méprise sur son caractère; mais dans la préface, il nous apprend que ce n'est pas un roman, mais un ouvrage sérieux.

Le titre que M. Barthe a donné à son ouvrage serait peut-être de nature à donner lieu à quelque méprise sur son caractère; mais dans la préface, il nous apprend que ce n'est pas un roman, mais un ouvrage sérieux.

Institut-Canadien.

Séance du 14 juin 1855.

Officiers présents:—M. P. R. Lafrenaye, président; A. Tellier, R. Trudeau, J. Chagnon, J. L. Lafontaine, C. J. N. DeMontigny, P. Doutré.

Lecture et adoption du procès verbal de la dernière séance.

Sur proposition de M. A. Jetté, sec. par M. J. Duhamel, Thos. B. Kamay, écrivain de l'Institut, est admis membre actif.

Sur proposition de M. J. Duhamel, sec. par M. Philpault, M. Jean Desjard, étudiant en droit, Montréal, est admis membre actif.

Sur proposition de M. P. Doutré, secondé par M. C. J. N. DeMontigny, M. Warwick Hasting Ryland, clerc, Montréal, est admis membre actif.

Sur proposition de M. Martin, secondé par M. E. Bibaud, M. Chs. Desaulniers, étudiant en droit, est admis membre actif.

Sur proposition de M. Laliberté, secondé par M. Guibord, M. Paul Roch Letorté, imprimeur, Montréal, est admis membre actif.

Sur proposition de M. S. Martin, secondé par M. Laliberté, M. N. M. Cadioux, peintre, Montréal, est admis membre actif.

Sur proposition de M. J. Duhamel, secondé par M. Chs. Marcell, M. Ouzine Nantais, commis, Montréal, est admis membre actif.

Sur proposition de M. Martin, secondé par M. E. Bibaud, M. Claude Petit, rédacteur du Courrier de St. Hyacinthe, est admis membre actif.

Sur proposition de M. Martin, secondé par M. Laliberté, Noël Darclie, écrivain, M. P. P. est admis membre actif.

Sur proposition de M. Martin, secondé par M. Laliberté, François Bourassa, écrivain, M. P. P. est admis membre actif.

Sur proposition de M. Martin, secondé par M. Laliberté, M. Louis Renaud, marchand, Montréal, est admis membre actif.

Sur proposition de M. Martin, secondé par M. Laliberté, M. Hyacinthe Latri-mouille, commis, Montréal, est admis membre actif.

Sur proposition de M. Martin, secondé par M. J. C. Racicot, M. John Fitzpatrick, commis, Montréal, est admis membre actif.

Sur proposition de M. Martin, secondé par M. Adolphe Cherrier, M. J. Danseur, bourgeois, de Verchères, est admis membre actif.

Sur proposition de M. A. Cherrier, secondé par M. Martin, Chs. Danseur, écrivain, M. D., de Verchères, est admis membre actif.

M. C. Marcell, secondé par M. Duhamel, propose que M. Ferdinand Gauthier, commis de Montréal, soit admis membre actif de l'Institut, où que plusieurs membres, entre autres MM. Duhamel, Martin, Lafontaine et Marcell, sont certains qu'il y a lieu de motiver l'admission de ce monsieur.

Cette motion était mise aux voix et adoptée; les opposants demandant que leurs noms soient entrés dans le procès verbal.

MM. A. Tellier, A. Comte, C. J. N. DeMontigny, N. G. Bourbonnière, Louis Auger, Joseph Béné, J. Guibord, E. Bibaud.

M. Martin dit avoir vu qu'il proposait M. H. J. Vandale marchand, Montréal, comme membre actif.

Deuxième lecture d'un rapport du Comité de Régie touchant la formation d'un musée dans les salles de l'Institut.—Adopté sur proposition de M. N. G. Bourbonnière, secondé par M. A. Tellier.

Lecture d'un rapport du Comité de Régie, accusant réception des livres de M. Barthe.—Adopté sur proposition de M. H. Fabre, secondé par M. Chs. Marcell.

M. T. Chagnon, secondé par M. P. Doutré, fait motion que le comité pour recueillir des objets pour former le musée se compose de MM. le Dr. Coderre, H. E. Chevalier, J. C. Racicot, C. J. N. DeMontigny et N. G. Bourbonnière, et adoptée.

Et la séance est levée.

Par ordre, T. CHAGNON, Sec.-Arch. I. C.

Séance du 21 Juin 1855.

Officiers présents: M. A. Tellier, prés., M. C. Chagnon, J. L. Lafontaine, C. J. N. DeMontigny.

Lecture et adoption du procès-verbal de la dernière séance.

Lecture d'un rapport du comité de régie, accusant réception des livres de M. Barthe.—Adopté sur proposition de M. C. N. DeMontigny, secondé par M. A. Comte.

M. Martin donne avis qu'il proposera A. Dufosse, écrivain, marchand, St. Athanase, M. Louis Moïse Sylvestre, huissier, M. William Watson, inspecteur de fleur, de Montréal, comme membres actifs.

M. H. Fabre propose, secondé par M. J. C. Racicot, que des exemplaires de l'ouvrage de M. Barthe soient envoyés aux journaux français de la province, à l'Argus, et à l'Éclair de cette ville, et à un journal anglais de Bytown et de Québec.—Adopté.

Sur proposition de M. N. G. Bourbonnière, secondé par M. A. Cherrier, il est résolu: Qu'un dîner soit donné le 25 du courant, sous le patronage de l'Institut Canadien, pour célébrer la fête nationale, la St. Jean Baptiste.

M. J. Chagnon propose, secondé par M. A. Tellier, G. Lamothe, V. P. W. Dorion, N. G. Bourbonnière et Edmond Masson, soit nommé pour organiser le dîner avec pouvoir d'ajouter à son nombre.—Adopté.

Et la séance est levée.

Par ordre, T. CHAGNON, S. A. I. C.

FAITS DIVERS.

M. le solliciteur général Ross pourra obtenir de nous sans difficulté aucune, le nom de l'auteur du "communiqué" dans notre No. de 27 juin, s'il veut lui-même communiquer au public une copie du compte qu'il a présenté H. B. H. clerc de la paix, au gouvernement, ainsi qu'une copie du rapport de l'enquête, faite par ordre du gouvernement vers 1850 ou 1851. M. Ross était commissaire dans cette enquête.

LIBÉRALITÉ.—A la dernière réunion des Directeurs de la Société d'Agriculture No. 1 du comté de Sherbrooke, tenue le 23 juin à Lennoxville, les résolutions suivantes furent adoptées:

Résolu.—Que les remerciements de cette société sont dus et offerts à A. T. Galt, écrivain, pour la libéralité avec laquelle il a placé à la disposition de cette société, en mai dernier, pour l'achat de grains de semence, la somme de £1000 courant, par laquelle une grande étendue de terre a été ensemencée, qui autrement n'aurait pas été et serait demeurée improductive.

Résolu.—Que les remerciements de cette société sont dus et offerts aux Directeurs de la compagnie de chemin de fer du Grand Tronc, pour la libéralité dont ils ont fait preuve en transportant gratis le grain de semence acheté par cette société, depuis Montréal jusqu'ici.

—Nous voyons avec plaisir que la plus grande partie de nos maisons de commerce en gros, sont convenues de fermer leurs magasins le samedi à 4h. P. M. jusqu'au mois de septembre prochain, afin de donner un peu de liberté à leurs employés. Nous regrettons cependant de voir dans une liste d'une cinquantaine de noms, seulement deux maisons canadiennes, MM. Galarneau et Roy, et MM. J. et R. Roy. Est-ce que les autres ne suivront pas ce bon exemple?

RECUEIL LITTÉRAIRE ET POLITIQUE.—Le bureau de la Ruche Littéraire et politique a été transféré de la rue St. Vincent, à la rue Notre Dame, No. 69, à côté du magasin de confiserie de M. Bowie.

—Le Chroniqueur de Québec donne comme un fait, que MM. Laurin et Evanturel solliciteront les suffrages des électeurs du comté de Québec, pour remplacer M. Chauveau, et que Pierre Légaré, avocat de Québec, sera l'un des candidats à l'élection de la cité de Québec, pour remplacer M. Chabot.

COUPS DE SOLEIL.—On se rappelle la chaleur atroce qu'il faisait samedi dernier. Aussi seize hommes qui travaillaient à l'achèvement de la digue de la rue de la Terre de M. Gregory. Deux d'entre eux sont morts, et les médecins espèrent sauver les autres.

NOYÉ.—Un inconnu, qui paraissait avoir 40 ans, a été trouvé noyé dimanche dernier dans le Canal Lachine. Il avait sur lui un peu d'argent et en sous.

—Samedi dernier au soir, vers 7 heures, un jeune homme du nom de John Wright, forgeron de son métier, s'est noyé en travaillant à l'aiguade, à environ six milles de la ville. Il était natif de la Caroline du Nord et était âgé de 24 ans.

TENTATIVE DE SUICIDE.—Lundi matin, vers cinq heures, un cordonnier du nom de Pierre Langevin, demeurant sur la rue Bonaventure, a essayé de se suicider en se coupant la gorge et les veines des deux bras avec un rasoir. On le trouva dans sa chambre, faisant couler son sang dans un seau, et le médecin ayant été appelé immédiatement, pansa ses blessures et l'envoya à l'hôpital. On désespère de le sauver. On attribue cet acte à une attaque d'aliénation mentale, dont il avait plusieurs fois donné des symptômes depuis quelques mois.

POLICE.—Vendredi dernier, Elizabeth Malone, trouva vive dans les rues, a été envoyée en prison pour un mois, par la cour de police, qui voulait lui donner le temps de se dégriser.

POLICE.—Samedi dernier, Joseph Thompson a été envoyé en prison pour y attendre son procès, sous l'accusation d'avoir volé, le 27 juin, dans la paroisse de Ste. Marguerite de Blainville, un chandron en cuivre de la valeur de \$18 15\$, appartenant à M. l'abbé Lortie.

—Louis Godard dit Lapointe fut aussi emprisonné le même jour, sous l'accusation d'avoir volé un madrier de la valeur de 2\$, appartenant à M. Abraham Clément dit Larivière.

—Le Leader de Toronto nous apprend que la difficulté qui s'était élevée entre le département des Sauvages et les Sauvages de Saugeen, est terminée, et que l'arpentage des terres des Sauvages se poursuit rapidement. Il paraît que les Sauvages ont demandé que les townships avoisinant leurs établissements de Colpo's Bay et Newark, soient vendus aux colons qui les occupent actuellement. Cette condition est acceptée, ou le sera sans difficulté, dit-on.

VOYAGE DANS UNE COUR DE JUSTICE.—Il y a quelques jours, un vol audacieux a été commis au préjudice du palais de justice de London, H.-C., par une femme qui voulait sans doute se venger des condamnations qu'elle y avait subies. A l'ouverture de la cour, lorsque le gendarme entra dans la chambre du juge, il s'aperçut que tous les meubles, les tapis, etc., avaient été enlevés. Les soupçons se portèrent sur une femme de mauvaise vie nommée Anne Hill, qui vivait avec un nègre dans les bois, et elle fut arrêtée. On découvrit ensuite qu'elle avait vendu le tout pour une bagatelle à un encaenteur, qui a dû être arrêté comme receleur.

PÊCHERIES.—Un journal de St. Jean, Nouveau-Brunswick, contient le paragraphe suivant relatif aux pêcheries des côtes de Terre-Neuve: "Une lettre de King's Cove, en date du 3 juin, dit: La pêche dans ce port et dans les ports voisins, à cette époque de l'année, excède de beaucoup tout ce qu'on a vu depuis trente ans. Le malheur est que peu de pêcheurs se trouvent en état d'en profiter. Quelques bateaux à Bonavista, vendredi dernier, ont pris 26 quintaux de poisson; quelques autres ici et là Keels en ont maintenu de 50 à 70 quintaux. Le hareng était si abondant qu'on le prenait avec des filets tendus. Ce sont de bonnes nouvelles."

TREMBLEMENT DE TERRE A BALTIMORE.—Nous traduisons, d'un de nos confrères Baltimoreens, les détails suivants sur la secousse de tremblement de terre qui a mis en émoi, mercredi, la ville monumentale: "Le choc paraît avoir été très violent, dans Madison avenue et Mount Vernon place. Les personnes les plus profondément endormies ont été ébranlées jusques dans leurs fondements A Fell's Point, aussi la secousse a été très sensible; nombre d'habitants se sont élançés dans la rue et les vitres de plusieurs fenêtres ont été brisées.

"Nous avons entendu parler de plusieurs dames qui se sont trouvées mal, tandis que les nègres croyaient la fin du monde arrivée. Une vieille négresse s'est précipitée par les escaliers, en criant: "Maltra, maltra, voici le jour du jugement et Dinah n'est pas prête."

"Des personnes à bord d'embarcations sur des steamers qui remontaient le rivièro ont ressenti la secousse très distinctement, et non-seulement l'eau a été fortement agitée, mais les poissons même sautaient hors de l'eau, comme chassés par la peur de leur élément ordinaire.

"Dans plusieurs maisons de Waston street le plâtre des plafonds est presque entièrement tombé, par l'effet de la secousse.

"Au coin d'Allice Avenue et d'Allice streets les maisons ont sensiblement ondulé à la suite du Nord. On assure qu'un lit a été déplacé de plusieurs pouces, au coin d'Exeter et Granby streets.

"On avait dit qu'une maison s'était écroulée, dans la partie occidentale de la ville. Mais rien de semblable n'a eu lieu et la secousse n'a pas été assez forte pour déterminer de graves conséquences."—Courrier des E.-U.

LES NOCES DE GAMACHE.—Le "Dispatch" de Richmond, nous annonce, dans le paragraphe mystérieux que nous va lire, une nouvelle édition des noces de Gamache.

"Nous n'avons pas besoin de préambule pour faire allusion à une grande fête nuptiale qui doit avoir lieu le mois prochain (juillet) à New-York; cette fête est organisée sur un pied d'ostentation et de magnificence qui lui donne une publicité inévitable. Le couple est riche. Le futur est un planteur de la Louisiane et la fiancée la fille d'un juge de New-York. Les préparatifs sont faits, les dépenses seront défrayées par les maries. La fiancée sera escortée par 200 couples de jeunes gens et de jeunes personnes du Sud et passera par notre ville le 12 juillet. Sur son passage, elle recruta dans chaque ville de nouveaux compagnons de voyage.

"Comme il n'y a pas possibilité de louer une chambre dans aucune maison particulière, on a loué l'Hotel St. Nicolas, à raison de \$2000 par jour, pour quatre jours, durant lesquels ce ne sera qu'une fête. Le plus habile maître d'hôtel de New-York a été choisi pour remplir l'office de pourvoyeur de cette multitude. Enfin, on ne négligera ni efforts, ni dépenses pour contribuer à la pompe de cet événement. Nous ne révélerons point, quant à présent, le nom des personnes qui vont être si célébrées dans quelques jours. Ce serait enlever à la fête une partie de son intérêt."

Nous craignons bien que ce mirabolant programme n'ait été écrit sous le coup d'une indigestion de canard.

—Il n'y a réellement point de magasin plus complet et dont les marchandises soient mieux choisies, que le magasin de M. William Warren, qui a son annonce dans nos colonnes. M. Warren vend tout ce que l'on peut désirer, dans sa branche de commerce et au meilleur marché qu'il soit possible de trouver. Ces marchandises sont de première qualité et importées des fabriques les plus renommées d'Angleterre. Si ce monsieur a fait tant d'efforts pour contenter le public, c'est qu'il sait par expérience que mieux on sert le public, mieux le public nous patronne, et plutôt par conséquent on fait sa fortune; c'est en servant le public mieux que tous les autres marchands que M. Warren espère faire la sienne. Pour l'aider dans son louable but, et pour se faire bien servir, nous engageons vivement nos habitants et nos marchands de la campagne à venir trouver M. Warren, 268, rue Notre Dame.

Join six infirmes.—Les personnes atteintes de quelque maladie provenant d'un desordre du foie, de l'estomac, de débilité nerveuse, de dyspepsie ou de quelque autre affection du foie devraient essayer le destructeur des douleurs de Perry Davis. Il manque rarement d'opérer une cure dans un temps très-court.

Pepe dit: "Semblable à ces torrents au cours impétueux, La passion bouillonne en un cœur orageux; Elle s'élève en cour, puis on voit inondées; Ces brillantes vertus qu'elle avait fécondées; La dyspepsie peut être et est chaque jour guérie par l'usage du destructeur de douleurs de Perry Davis. C'est la médecine la plus précieuse et la plus efficace que l'on connaisse pour cette maladie, elle agit sur le système d'une manière tout-à-fait différente d'aucune préparation connue. En prenant cette médecine le patient peut manger ce qu'il désire. Procurez-vous le pamphlet du peuple et regardez les directions.

MARIAGE. A. Bytown, le 23 Ultimo par le Révérend Père Danbrand, M. Théodore Boucher, marchand de Montréal, à Delle, Elziza Paquette, fille unique de M. Joseph Paquette, de Bytown.

CONSEIL CENTRAL DE TEMPÉRANCE DE VILLE-MARIE. L'ASSEMBLÉE MENSUELLE des Membres de ce Conseil, aura lieu CE SOIR, (Jeudi) à 7h. dans l'une des Salles du Séminaire. Les Vice-présidents des sociétés de Tempérance des sections sont priés d'y assister. (Par ordre.) L. A. HUGUET LÉVESQUE, Sec. C. C.

VOYAGE DE PLAISIR DE LAPRAIRE ET MONTREAL A VARENNES & VERCHÈRES. DIMANCHE PROCHAIN, (si le temps le permet) le Vapeur "VOYAGEUR", Capt. Louis St. Louis, fera un VOYAGE DE PLAISIR de LAPRAIRE ET MONTREAL A VARENNES & VERCHÈRES. Départ à 8h. A. M. Rendu à Verchères pour la messe. Prix du passage, aller et revenir 10\$. 66 3 juillet.

Information Demandée. TOUCHANT Les dernières volontés de feu Jean Baptiste Marchand, qui s'est éteint le 27 courant à l'hôpital-général de Montréal, dans l'année 1854. S'adresser à EDWARD RYAN, Notaire, au coin de Ryan Frères et Cie., Montréal, 3 juillet.

VERNIS. GEORGE GROVE... FABRICANT DE VERNIS AU COPAL POUR LES MEUBLES ET LES CAISSES DE VOITURES.

AGENCE AU CANADA: Chambres Commerciales, Rue St. Sacerment, MONTREAL.

Aux Menageres. Le seul Laitier efficace est le POISSON pour les FIANCÉS DE DOUGLIT.

HUILE DE CITRON DO BERGAMOTTE DO DORANGES. Nouvelement reçu et à vendre par A. SAVAGE & Cie.

CARTE. Le Soussigné informe la Société Mercantile et commerciale de cette ville qu'il a commencé le commerce comme

Encanteur, Agent pour les Maisons et les Biens-Fonds. Ayant l'expérience de plusieurs années

SOCIETE BIENVEILLANTE DE L'Amérique Britannique du Nord. FONDS CAPITAL 2100,000.

COMPAGNIE D'ASSURANCE CONTRE LE FEU ET SUR LA VIE. DE LIVERPOOL ET LONDRES.

COMPAGNIE D'ASSURANCE MONARCH Contre le Feu et sur la Vie de Londres.

LES RISQUES sur le Feu et la Vie contiennent à titre acceptés par cette Compagnie

DENTISTE FRANCAIS, Dr. JOURDAN, 126, RUE NOTRE-DAME, 126.

CHARLES M. TATE, Ingenieur Civil, BUREAU 5 MERCHANTS EXCHANGE.

Valise Perdue. Le 7 Mai dernier, depuis le Vapeur IRON LE DUKK...

ENGORE LE MEILLEUR MARCHÉ. LE PROPRIÉTAIRE DU MAGASIN PROVINCIAL D'HABILLEMENTS.

Messrs. Delagrave et Cie. 45, Rue St. Gabriel, près de la Rue Notre-Dame.

Messrs. Delagrave et Cie. 45, Rue St. Gabriel, près de la Rue Notre-Dame.

POUR LES STEAMBOATS, HOTEL REFRIGERATEURS ou GLACIERES PORTATIVES.

POUR LES STEAMBOATS, HOTEL REFRIGERATEURS ou GLACIERES PORTATIVES.

POUR LES STEAMBOATS, HOTEL REFRIGERATEURS ou GLACIERES PORTATIVES.

POUR LES STEAMBOATS, HOTEL REFRIGERATEURS ou GLACIERES PORTATIVES.

POUR LES STEAMBOATS, HOTEL REFRIGERATEURS ou GLACIERES PORTATIVES.

POUR LES STEAMBOATS, HOTEL REFRIGERATEURS ou GLACIERES PORTATIVES.

POUR LES STEAMBOATS, HOTEL REFRIGERATEURS ou GLACIERES PORTATIVES.

POUR LES STEAMBOATS, HOTEL REFRIGERATEURS ou GLACIERES PORTATIVES.

A. TELLIER & CIE. Nos. 155, 160 et 162, Rue St. Paul.

PILULES D'AYER. POUR TOUS LES BESOINS D'UNE MEDICINE DE FAMILLE.

UNE famille résidant à proximité du centre des affaires...

UNE famille résidant à proximité du centre des affaires...

UNE famille résidant à proximité du centre des affaires...

UNE famille résidant à proximité du centre des affaires...

UNE famille résidant à proximité du centre des affaires...

UNE famille résidant à proximité du centre des affaires...

UNE famille résidant à proximité du centre des affaires...

UNE famille résidant à proximité du centre des affaires...

UNE famille résidant à proximité du centre des affaires...

UNE famille résidant à proximité du centre des affaires...

Recompenses, LIVRES, CHAPELETS, MEDAILLES, ETC., ETC.

Le Soussigné a l'honneur d'informer ses pratiques que le public en général...

Le Soussigné a l'honneur d'informer ses pratiques que le public en général...

Le Soussigné a l'honneur d'informer ses pratiques que le public en général...

Le Soussigné a l'honneur d'informer ses pratiques que le public en général...

Le Soussigné a l'honneur d'informer ses pratiques que le public en général...

Le Soussigné a l'honneur d'informer ses pratiques que le public en général...

Le Soussigné a l'honneur d'informer ses pratiques que le public en général...

Le Soussigné a l'honneur d'informer ses pratiques que le public en général...

Le Soussigné a l'honneur d'informer ses pratiques que le public en général...

Le Soussigné a l'honneur d'informer ses pratiques que le public en général...

Le Soussigné a l'honneur d'informer ses pratiques que le public en général...

Le Canada RECONQUIS PAR LA FRANCE, PAR J. G. BARTHE.

SUIVI de pièces justificatives. Ouvrage illustré de six gravures et une carte.

SAVON DE LIVERPOOL. 1000 boîtes, frai...

CHANGEMENT DE DOMICILE. R. ADAMS

ANT. BAZINET, Chapelier et Manchonnier, 152, RUE BLEUVE, 152.

MACHINES A FAIRE DE LA BRIQUE. FONCTIONNANT A PELLETS...

LIBRAIRIE & RELIURE DE ZEPHYRIN CHAPELÉAU.

T. IRELAND, GRAVEUR ET BOSSELEUR.

LAMOITHE & FRERE, No. 202, Rue St. Paul, MONTREAL.

AUX DAMES ET MESSIEURS DE MONTREAL.

BOITES ET SOULIERS. Messieurs, Dames, Demoiselles et Enfants.

BOITES ET SOULIERS. Messieurs, Dames, Demoiselles et Enfants.

AVENDRE. 10000 minots de Blé d'Inde...

MAYSENHOLDER ET BOILLE, ORFÈVRES ET BIJOUTIERS.

MAGASIN DE MOBILIER, EN GROS ET EN DETAIL.

S. W. ABBOTT & CIE. SONT maintenant prêts à exposer délicatement...

MARCHANDISES DE MAISONS. QUI L'AMASÉ VIENT OFFERT.

ATELIER TYPOGRAPHIQUE P. GENDRON.

T. M. POULIN, EBENISTE & TAPISSIER.

AVIS. AUX CONSTRUCTEURS ET ADJUDICATAIRES.

AVIS. AUX CONSTRUCTEURS ET ADJUDICATAIRES.

JAMES ARLESS, Constructeur de Maisons, Navires et Bateaux à Vapeur.

MILLN & MILNE, Dry Dook Engine Works, BASSIN DU CANAL.

DR. J. W. WILSON, 91, RUE SAINT-JOSEPH, 91.

Le Soussigné vient de recevoir des PAPIETERIES DE PORTNEUF, WOODEND, et JACQUES-CARLIER.

Le Soussigné vient de recevoir des PAPIETERIES DE PORTNEUF, WOODEND, et JACQUES-CARLIER.

Le Soussigné vient de recevoir des PAPIETERIES DE PORTNEUF, WOODEND, et JACQUES-CARLIER.

Le Soussigné vient de recevoir des PAPIETERIES DE PORTNEUF, WOODEND, et JACQUES-CARLIER.

Le Soussigné vient de recevoir des PAPIETERIES DE PORTNEUF, WOODEND, et JACQUES-CARLIER.

Le Soussigné vient de recevoir des PAPIETERIES DE PORTNEUF, WOODEND, et JACQUES-CARLIER.

Le Soussigné vient de recevoir des PAPIETERIES DE PORTNEUF, WOODEND, et JACQUES-CARLIER.

Le Soussigné vient de recevoir des PAPIETERIES DE PORTNEUF, WOODEND, et JACQUES-CARLIER.

Le Soussigné vient de recevoir des PAPIETERIES DE PORTNEUF, WOODEND, et JACQUES-CARLIER.

Le Soussigné vient de recevoir des PAPIETERIES DE PORTNEUF, WOODEND, et JACQUES-CARLIER.

Le Soussigné vient de recevoir des PAPIETERIES DE PORTNEUF, WOODEND, et JACQUES-CARLIER.

Le Soussigné vient de recevoir des PAPIETERIES DE PORTNEUF, WOODEND, et JACQUES-CARLIER.